

# Un projet deux fois réorienté

Rares sont les territoires qui cumulent des atouts aussi considérables qu'un aéroport international, un centre de recherches européen et la présence d'Organisations internationales majeures. A cheval sur la frontière franco-suisse, la région Genève-Gex est un site riche d'avenir, l'une des clés de la prospérité d'un bassin franco-valdo-genevois toujours plus étendu et plus solidaire.

En 1997, le Comité régional franco-genevois (CRFG) identifiait ce territoire comme l'un des trois grands pôles de développement de l'agglomération. Baptisé «Rectangle d'or», son projet de valorisation donnait clairement la priorité au développement économique.

En effet, côté Suisse, Genève jouit d'une forte attractivité, mais manque de terrains pour construire. Côté France, le Pays de Gex est pauvre en emplois, mais dispose de larges espaces non bâtis. Attractivité d'un côté, disponibilités foncières de l'autre: au départ, la complémentarité paraissait suffisamment évidente pour fonder un projet commun.

Or en 1999, toujours sur l'impulsion du CRFG, une étude d'urbanisme élargissait le périmètre et attirait l'attention sur d'autres enjeux. Que ce soit côté France ou côté Suisse, le sol n'est pas seulement un terrain à bâtir pour le développement économique, mais aussi et d'abord un territoire habité dont les qualités originales méritent d'être préservées, renforcées et valorisées, y compris dans une perspective de développement. Pour souligner l'importance de cette valeur patrimoniale du sol, les urbanistes proposaient de rebaptiser le projet «Genève-Voltaire».

Les années 2000-2002 ont été consacrées à une série d'expertises, préparant la mise en oeuvre opérationnelle. Faut-il invoquer l'extrême complexité des problèmes institutionnels, économiques et d'organisation posés par une agglomération qui est une unité de fait, mais coupée par une frontière nationale? Toujours est-il qu'aux yeux de beaucoup, le projet a paru faire machine arrière. Réintitulé «Rectangle d'or», il a semblé à nouveau se focaliser sur le développement économique, les aspects territoriaux étant perçus comme de simples concessions visant à rendre le projet plus acceptable.

Le fait est qu'ainsi compris, le projet n'a pas passé l'épreuve de la concertation. Les réactions des communes françaises et suisses ont été unanimes: le développement économique ne saurait être un but en soi, mais seulement un moyen de concrétiser un projet territorial d'intérêt public, préservant et valorisant les qualités originales de cette partie de la couronne de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

En conséquence, le projet a été une seconde fois réorienté. Le résultat est le présent rapport de synthèse sur les options stratégiques adoptées. Un premier chapitre situe le territoire dans son contexte spatial, stratégique et institutionnel. Le deuxième chapitre présente le projet territorial transfrontalier élaboré conjointement par les autorités du Canton de Genève et du Pays de Gex. Le troisième chapitre se centre sur le projet économique nécessaire pour concrétiser ce projet territorial.

Ce rapport est une première étape. Sur la base des présentes options stratégiques, le projet territorial sera précisé et développé, parallèlement aux premiers éléments de sa mise en oeuvre.

Souhaitons que ce document contribue à dissiper au plus vite les malentendus nés d'un processus d'élaboration assurément complexe, peut-être inévitables face aux problèmes neufs d'un aménagement transfrontalier. En effet, étant donné les pressions croissantes sur ce territoire, il nous faut agir vite. En particulier, nous devons créer dans les meilleurs délais la Société d'économie mixte locale (SEML) indispensable pour surmonter les problèmes frontaliers et piloter le développement économique que nous avons choisi.

Le projet du pôle «Genève - Pays de Gex» est, dans l'agglomération, le premier à engager une mise en oeuvre opérationnelle. Nous espérons qu'il contribuera à alimenter les réflexions qui s'engagent aujourd'hui, à l'échelon du bassin franco-valdo-genevois, de l'agglomération, du Pays de Gex et des Communes françaises et suisses, sur les moyens de concrétiser la perspective partagée d'un développement durable.

**Laurent Moutinot**

Conseiller d'Etat  
chargé du Département de l'aménagement,  
de l'équipement et du logement

**Etienne Blanc**

Député-Maire de Divonne-les-Bains  
Président de la Communauté de Communes  
du Pays de Gex



<b>Préface</b>		
<b>Un projet deux fois réorienté</b>		<b>2</b>
<b>Chapitre 1</b>		
<b>Un territoire transfrontalier aux atouts exceptionnels</b>		<b>6</b>
> Un pôle international		7
> Un territoire contrasté: pour combien de temps?		10
> Un territoire qui ne peut plus attendre		14
<b>Chapitre 2</b>		
<b>Le projet territorial: un espace en transition</b>		<b>18</b>
> Le territoire aujourd'hui: un espace original		19
> Stratégie de transition: le projet d'un développement durable		21
> Un projet en deux étapes		23
> Quatre options stratégiques		24
> population/emplois		24
> atouts territoriaux		25
> étendue des constructions		27
> transports		29
<b>Chapitre 3</b>		
<b>Le Rectangle d'or: un projet économique au service du projet territorial</b>		<b>30</b>
> Une masse critique nécessaire et adéquate		31
> Activités: un thème fédérateur, trois domaines prioritaires		35
> Acteur du projet Rectangle d'or: une SEML transfrontalière		36
<b>Conclusion</b>		
<b>Perspectives et échéances immédiates</b>		<b>38</b>
Annexe	Etudes et expertises réalisées pour le Rectangle d'or	40